

# Une classe « CHAM » ? Mais qu'est-ce que c'est ?



## Une Classe à Horaires Aménagés MUSIQUE autour du CHANT-CHORAL

La CHAM chant-choral du Collège de l'Esplanade est née d'un partenariat entre le Conservatoire de Musique (C. R. D.) de l'Agglomération du Pays de Saint-Omer, et le collège de l'Esplanade depuis septembre 2009.

Ce cursus est proposé de la 6e à la 3e à tous les élèves intéressés, **il n'est pas nécessaire d'avoir déjà fait de la musique pour s'y inscrire !** Les élèves de ces classes bénéficient de 5 h de pratique musicale par semaine, grâce à **un aménagement de l'emploi du temps du collège.**

Cet enseignement est assuré par des professeurs du conservatoire, et par les professeurs d'éducation musicale du collège. Les différents cours ont lieu **dans le temps scolaire de l'enfant au conservatoire et au collège.** Les élèves font partie intégrante du Conservatoire, l'ensemble du cursus est **gratuit.** La pratique musicale de cette classe est axée autour de **la pratique vocale** : cours de chant-choral, de technique vocale par petits groupes, cours de culture musicale, de rythmique et formation de l'oreille, travail scénique.

Les élèves préparent chaque année des spectacles, mis en scène ; ils ont également l'occasion de rencontrer et de travailler avec des artistes invités dans le cadre de la programmation culturelle.

### Formalités d'inscription pour la CHAM :

Un dossier de pré-inscription est à retirer auprès du secrétariat du collège au cours du mois de mars et à redéposer complet avant le 4 avril 2025.

- Les enseignants du CRD et du collège recevront parents et enfants au conservatoire pour évaluer la motivation de l'enfant un mercredi après les vacances de printemps (date à déterminer).
- La CHAM est dérogatoire à la carte scolaire. Vous pouvez être retenu même si vous n'êtes pas du secteur de recrutement du collège de l'Esplanade.
- L'inscription est définitive dès lors qu'elle est officiellement validée par l'Inspecteur d'Académie sur proposition du collège et du conservatoire. Vous en serez informés par courrier.



### Pour plus d'infos :

Collège de l'Esplanade 03.21.98.11.26

Conservatoire de Musique 03.74.18.21.10



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



**conservatoire**  
à rayonnement départemental  
AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER